Bulletin
d'information
trimestriel
Septembre 2011

Numéro 15

L'Epagnien

Editorial

C'est la rentrée, et cette année encore les effectifs ont augmenté au-delà des prévisions avec 24 élèves supplémentaires.

La population d'Epagny, de plus en plus jeune, fait donc mentir les statistiques régionales.

L'ouverture de classe réclamée par tous, directeur, mairie et parents d'élèves, accordée ce printemps par l'Inspection Académique, a donc été la bienvenue.

L'équipe municipale a également anticipé ce mouvement en augmentant le nombre d'heures dédiées aux services périscolaires. Le personnel du restaurant scolaire voit également ses effectifs augmenter dans le but de renforcer l'encadrement des enfants.

Comme chaque été, des rénovations ont été effectuées dans l'école maternelle, de nouveaux jeux ont vu le jour dans la cour des tout-petits, et le préau qui leur est destiné va sortir de terre cette fin d'année. Les locaux accueillant la cantine des petits ont été réorganisés pour agrandir les sanitaires. L'amélioration sonore des salles se fera très prochainement.

Nous avons le plaisir d'accueillir six nouvelles institutrices. Notre équipe enseignante, hormis notre cher directeur Thierry Dunand, devient donc à présent essentiellement féminine, nous leur souhaitons donc à toutes la bienvenue, ainsi qu' une excellente année.

Christiane Elie
Maire-Adjoint

PLU, une réunion publique le 21 octobre

La Réunion Publique n°2 organisée dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se tiendra le vendredi 21 octobre 2011, à 19h, à la Salle d'Animation Rurale. Les habitants d'Epagny sont invités à cette nouvelle étape très importante.

Pages Spéciales PLU

L'EPAGNIEN est une publication trimestrielle de la commune d'Epagny - Directeur de publication : Roland Daviet, maire - Référent communication : Adrien Guilmain - Conception & réalisation Fcom - Impression sur papier recyclé - Gutenberg/Meythet.

Les jeunes Epagniens font leur rentrée

Rentrée pluvieuse, rentrée heureuse ! Lundi 5 septembre, 642 enfants ont repris le chemin des établissements scolaires publics et privés d'Epagny. Après s'être faufilés entre les gouttes, tous ont rapidement pris possession de leur nouvelle classe et fait connaissance avec leur enseignant. Une nouvelle année studieuse venait de commencer…

Page 2

Sommaire

P 2 >> Rentrée scolaire : des effectifs en progression

P 3 >> La fin du rêve olympique pour les Savoyards

P 4 >> Les Marouettes et Petit-Bois : deux programmes de logement réalisés par Haute-Savoie Habitat
>> Accueil des gens du voyage : une compétence de l'agglomération annécienne

P 5 >> Au fil des chantiers...
>> Maisons fleuries 2011 : récompenses en octobre

P 6 >> Les rendez-vous d'automne d'Epagny animations
>> 696 Vététistes sur les Sentiers de la passion
>> En bref

P 7 >> Complexe sportif intercommunal de Sous-Lettraz : coup d'envoi des travaux
>> Patrimoine intercommunal (4) : L'église, le presbytère et le cimetière
>> Un conteneur à textiles à disposition

P 8 >> Jeunesse : le plein d'activités toute l'année avec le Sij

P 9 >> L'eau, en toute transparence
>> L'étalage et l'abattage des arbres et haies : une obligation
>> En bref

P 10 >> «A fond la forme !» avec Décathlon
>> Satoriz, le bio pour tous

P 11 >> Portrait : Madeleine Burdet
>> En bref

P 12 >> A l'agenda

Rentrée scolaire : des effectifs en progression

S'il est un jour bien particulier dans la vie d'un écolier, c'est bien celui de la rentrée ! Lundi 5 septembre, les deux groupes scolaires ont repris vie. Les rires, les cris et parfois les pleurs des bambins ont de nouveau animé les cours de récréations. En début de matinée, les sentiments de chacun, enfants comme parents, oscillaient entre la joie, l'excitation, l'impatience ou l'appréhension. Après les retrouvailles entre copains et la découverte de leur nouvelle classe, les enfants ont vite repris le rythme.

GROUPE SCOLAIRE PUBLIC	
CLASSES	**ENSEIGNANT**
Maternelle	
PS	Elisabeth RODIER
PS	Hélène FLUHR
PS / MS	Sophie FERRAUD / Carole LLOSE
MS	Sandrine DALMAZ (Sandrine BORNEND congé formation)
MS / GS	Magali BALMAIN
GS	Patricia GALLUZZO
Elémentaire	
GS / CP	Virginie CORBIER
CP	Nicole BOSC
CP / CE1	Nadine BOURDENET
CE1	Sandrine NOEL / Caroline POZZI
CE1 / CE	Marjorie BARON / Caroline POZZI
CE2	Isabelle PIERRE
CE2 / M1	Corinne CONTE
CM1	Tilda BENYACAR / Carole LLOSE
CM1 / CM	Emilie ST MARCEL
CM2	Sylvie FASSART / Carole LLOSE
440	**Total des élèves**
Direction	**Thierry DUNAND**
RASED*	**Christelle PERROUD**

*Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

Une nouvelle classe à l'école publique

Les effectifs de l'école publique dirigée par Thierry Dunand., sont en progression

Cette année, 440 élèves sont inscrits, 260 en élémentaire et 180 en maternelle.

Une 16ème classe a donc été ouverte, ce qui se traduit par un effectif moyen de 28 élèves.

Pour la première fois, une classe mixte Grande section / Cours préparatoire est mise en place. Elle bénéficiera de la présence ponctuelle d'une Atsem* et s'intègre parfaitement dans le projet de liaison entre les deux écoles, maternelle et élémentaire, qui vise à organiser de nombreuses activités communes entre GS et CP afin de faciliter le passage des plus jeunes en élémentaire.

Après le départ en retraite de Mireille Calzavara et de Christine Guillaume et la mutation de Philippe Musy, l'équipe enseignante accueille six nouveaux arrivants : Sophie Ferraud, Carole Llose, Virginie Corbier, Caroline Pozzi, Emilie St Marcel et Sylvie Fassart.

* Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Les enseignants et le personnel municipal du groupe scolaire public

L'équipe de l'école privée

L'école privée s'apprête à fêter son centenaire

Les Sapins et la Pommeraie dirigées par Céline Vinchon accueillent 202 élèves, répartis dans 8 classes, soit une classe par niveau de la petite section maternelle au CM2. Grâce à un mécène, un gros projet de travail avec le Quatuor Annesci va être mis en place au cours de l'année.

Le premier temps fort de cette rentrée se déroulera le **samedi 24 septembre** avec une grande fête en l'honneur du Centenaire de l'école. Élèves, anciens élèves, parents, enseignants et amis de l'école sont attendus nombreux pour célébrer l'événement.

A noter que durant l'été, des travaux de rénovation de la cantine ont été réalisés et que ceux concernant les toilettes sont prévus pour la Toussaint.

GROUPE SCOLAIRE PRIVE	
CLASSES	**ENSEIGNANT**
Maternelle	
Petite Section	Anne ROBERT / Laure
Moyenne Section	Brigitte MESMIN
Grande Section	Dominique VIRON /Linda MOUJAHID
Elémentaire	
CP	François ROCHE
CE1	Céline VINCHON
CE2	Déborah TRECOZZI
CM1	**Alien LAURENT**
CM2	Maryse GRIOT
202	**TOTAL GROUPE SCOLAIRE**
Direction	Céline VINCHON
Intervenante Anglais	Julie BOSSON

La fin du rêve olympique pour les Savoyards

Au terme de deux ans de campagne, le verdict du Comité international olympique (CIO) est tombé, le 6 juillet dernier, à Durban : les jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2018 se dérouleront à Pyeongchang en Corée du Sud. Cette décision met un terme au magnifique projet porté par tous les acteurs d'Annecy 2018 et représente une déception pour l'ensemble des territoires concernés, notamment nos communes d'Epagny et Metz-Tessy.

« Nos deux communes avaient été pressenties pour accueillir le Centre des médias, » rappelle le Maire Roland Daviet. « *La commune d'Epagny avait répondu favorablement pour plusieurs raisons :*

- Une partie des équipements nécessaires à l'organisation de cet événement n'était pas maintenue sur le site après les jeux et l'autre partie ne devait pas mettre en péril notre PLU en cours de révision. Ces équipements pouvaient être transformés en EPHAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), centre de formation, lycée… C'était une chance inouïe d'obtenir ce type d'équipements publics qui ne sont pas de la compétence de la commune puisque l'on sait que même si Epagny est une commune jeune, elle aura besoin dans 10 ou 15 ans d'un établissement pour ses personnes âgées.

- Le site retenu était à cheval sur Epagny et Metz-Tessy. Nos communes ont déjà mutualisé un certain nombre d'équipements, notamment les futurs gymnase et salle polyvalente situés dans un projet d'écoquartier positionné au cœur du Centre des médias et qui aurait été mis à la disposition de l'événement.

- Pour nos communes, mais aussi pour la Haute-Savoie, voire la région Rhône-Alpes, l'accueil des JO aurait été un accélérateur d'investissements en terme d'infrastructures routières et ferroviaires, de transports urbains en site propre (TCSP), de voies de contournement, d'aménagements urbains et d'équipements publics. De plus, ce développement se serait fait avec le concours financier de l'État, de la Région, du CIO, du Conseil général, de la C2A et des communes. Demain, ces investissements devront être réalisés à plus longue échéance et sans aide de l'État, de la Région, ni du CIO. Ils coûteront donc plus cher au contribuable épagnien.

- Le renforcement de la notoriété et l'image du dynamisme du territoire auraient pu avoir des incidences qui dépassent le cadre du tourisme en permettant la création d'emplois (14 000 emplois ont été générés par les JO d'Albertville entre 1985 et 1990) et l'implantation de nouvelles activités industrielles et tertiaires, ce dont on a bien besoin dans notre Département qui n'a plus de grand projet depuis plusieurs années.

- Cet évévement d'envergure mondiale était aussi une occasion unique de revoir l'organisation du territoire, l'opportunité d'un rapprochement des différents acteurs par la constitution de réseaux entre pouvoirs publics, entreprises, monde associatif dans les domaines de l'environnement, de l'économie, de l'éducation… et enfin, un héritage culturel, une fierté et un esprit d'entreprendre. »

Les Marouettes et Petit-Bois : deux programmes de logements réalisés par Haute-Savoie Habitat

Les programmes immobiliers réalisés par les bailleurs sociaux permettent de répondre petit à petit à la forte demande de logements sociaux sur l'agglomération, et notamment sur Épagny. Haute-Savoie Habitat a deux projets en cours sur notre commune, «Les Marouettes» et «Petit Bois».

Les Marouettes - Au centre village, le secteur S4 donne lieu à la construction de 27 logements à très haute performance énergétique (THPE) et 27 garages. Seize logements locatifs se répartissent sur deux petits immeubles collectifs tandis que 11 logements en accession sociale voient le jour sous la forme de maisons jumelées et une maison individuelle.

Trois logements ont donné droit au Prêt social location accession (PSLA). Les constructions se répartissent sur deux secteurs, séparés par la route de liaison entre la Rue de l'Europe et la Rue du Nanté.
Ce programme apporte une très bonne mixité d'une part, entre le locatif et l'accession et d'autre part, entre le petit collectif et l'habitat individuel. Il fait le lien entre les immeubles du secteur S3 et les villas des rues adjacentes. Une petite difficulté de chantier a occasionné des retards dans les travaux mais le planning de livraison général devrait être respecté (courant 2012).

Petit bois - Sur la colline, Haute-Savoie Habitat va construire un petit collectif de huit logements, labellisé BBC (Bâtiment basse consommation) qui va parfaitement s'intégrer au milieu des villas.

La hauteur du bâtiment sera peu importante : R + 1 + combles. Les appels d'offres sont bouclés et le début des travaux est fixé pour fin septembre. Livraison prévue : début 2013.

Accueil des gens du voyage : une compétence de l'agglomération annécienne

Depuis plusieurs décennies, Epagny accueille sur son territoire, à proximité de l'aérodrome, une aire d'accueil des gens du voyage. Explications.

De par la loi, les communes doivent participer à l'accueil des « gens du voyage » dont l'habitat traditionnel est constitué de résidences mobiles.

La loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 impose la rédaction d'un Schéma départemental d'accueil des gens du voyage qui définit les aires d'accueil permanentes à réaliser et à gérer ainsi que les communes où elles doivent être implantées.

Ce schéma détermine également les emplacements à mobiliser quelques semaines par an pour les grands rassemblements. Il est réalisé après évaluation préalable des besoins et de l'offre existante, notamment de la fréquence et de la durée des séjours des gens du voyage, des possibilités de scolarisation des enfants, d'accès aux soins et d'exercice des activités économiques.

Deux aires d'accueil sur l'agglomération

Le schéma départemental haut-savoyard d'accueil des gens du voyage a été approuvé par arrêté du 30 octobre 2003. Il prévoit la mise à disposition d'une aire d'accueil de 50 places et d'une aire ponctuelle de grand passage de 100 places en rotation sur l'ensemble des communes de la C2A.

Une aire de stationnement existant déjà vers l'aéroport depuis plusieurs décennies, il a été décidé de réaliser la nouvelle aire d'accueil de 50 places dans la même zone, sur un terrain du Conseil général, situé sur la commune d'Épagny.

Celle-ci a été mise en service le 27 avril 2006 et dispose de tous les éléments de confort nécessaires.

Sa gestion en revient à la C2A. Un gardien est chargé de l'accueil des familles, du placement, de l'encaissement des cautions, droits de séjour et paiement des fluides (eau et électricité), de la gestion des conflits éventuels et de l'entretien de l'aire (nettoyage, petits travaux courants).

Afin de réaliser des travaux de réparation et d'entretien devenus nécessaires après 5 ans de fonctionnement, la C2A a procédé à la fermeture de l'aire entre le 22 et le 26 août derniers.

Si la compétence d'accueil revient à la C2A, le pouvoir de police revient, lui, au Maire d'Epagny. La municipalité se montre vigilante sur l'entretien de la plateforme, son coût, sa consommation et intervient régulièrement pour faire respecter les règles, notamment concernant la gestion des déchets et la salubrité publique.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté par la C2A le 16 octobre 2008, prévoit également que chaque commune mette à disposition un emplacement pour une famille.

Au fil des chantiers...

Alors que l'été signifie vacances pour beaucoup d'entre nous et qu'Epagny semble tourner au ralenti, les ouvriers ont continué à s'activer aux quatre coins de la commune et plusieurs chantiers ont été menés à terme. Petit tour d'horizon.

Au centre village

Afin d'assurer un meilleur confort aux utilisateurs du lieu, tant enfants qu'adultes, les **locaux de l'Arc en ciel** ont été modifiés pour permettre la création de sanitaires supplémentaires et une pose de cloisons acoustiques va être effectuée au restaurant scolaire.

Des travaux de réparation ont été entrepris **au terrain de foot,** la clôture et certains équipements ayant été dégradés par des actes de malveillance.

Quant à **l'église**, après un mois et demi passé entourée d'échafaudages, elle a retrouvé une toiture flambant neuve. Ces travaux réalisés par Alpes Zinguerie ont été entièrement financés par le Sigemte.

En ce qui concerne la voirie, l'enrobé et les bordures de la **rue de l'Europe** ont été terminés.

Dans les zones d'activités

Au sein du **Grand Epagny,** la requalification de la Rue des Roseaux a été réalisée cet été. Celle de la Rue de la Mandallaz débutera en 2012.

La rectification de la rue de la Tuilerie a débuté

Le premier tronçon de la **Route des Moulins**, situé entre la Route de Bellegarde et la voie rapide, est terminé, l'enrobé définitif, l'éclairage et les trottoirs ayant été réalisés.

Des projets pour la rentrée

Les travaux vont être entrepris à **l'école maternelle** afin de modifier la cheminée de la chaufferie. La création d'un nouveau préau est lancée.

Au **Dojo**, des modifications vont permettre d'améliorer la qualité du chauffage pour un meilleur confort des usagers du lieu.

La rectification de la **rue de la Tuilerie** a débuté avec deux objectifs : terminer la piste cyclable côté crèche en approche du giratoire et mettre en conformité la branche du giratoire entre Intersport et l'Hotel Alpha.

Enfin, une réserve d'eau de 120 m^3 va être enterrée au **Hameau de la Motte** pour assurer la sécurité incendie du secteur.

Et pour 2012

La commune, avec l'aide du SILA, poursuit l'amélioration de son réseau d'assainissement. Ainsi, le Sila va réaliser prochainement des travaux qui permettront la collecte des eaux usées, du «Haut de Chez Levet» et d'une partie de la route du Panorama.

Par ailleurs, la commune étudie l'aménagement d'une partie de la route de la Montagne (CD 908 B / route de Chez Levet) afin de ralentir la vitesse et de sécuriser les piétons. Ces travaux pourraient être réalisés à compter de 2012, en deux tranches.

Les travaux d'aménagement de la **RD 1508** par le Conseil Général vont débuter courant 2012, avec la modification des échangeurs de Gillon et Grand Epagny 1. Une nouvelle bretelle d'accès côté Intersport va être créée, ainsi qu'un giratoire sur la Route de Bellegarde (RD 2508), devant Toyota. Ces travaux permettront de fluidifier le trafic en attendant la réalisation de la future 2 x 2 voies.

Maisons fleuries 2011 : récompenses en octobre

Courant juillet, le jury des « Maisons fleuries » a sillonné la commune afin de repérer les plus beaux fleurissements de maisons et balcons.

Suite à une évolution du règlement du concours, aucune inscription préalable n'était nécessaire et seules les réalisations florales visibles depuis une voie publique ont été prises en compte. « *Nous avons découvert de très beaux endroits que nous ne visitions pas lorsque l'inscription était obligatoire* », explique Murielle Burdet, présidente de la commission Jeunesse/Culture/Sports/Loisirs/Animations. « *Certains habitants se donnent énormément de mal pour obtenir un fleurissement quasi permanent du printemps à l'automne en jouant avec une grande variété d'espèces et en passant de longues heures à entretenir leurs plantations. Malheureusement, certaines de ces réalisations sont cachées derrière de grandes haies de thuyas !* »

Vendredi 7 octobre, lors d'une réception, environ 35 maisons ou balcons fleuris seront mis à l'honneur et récompensés, mais aucun classement ne sera effectué. Le jury tient ainsi à remercier les Épagniens qui participent à améliorer notre cadre de vie en embellissant notre commune.

En bref...

Cérémonie à la stèle de Saint-Paul

Vendredi 19 août, une cérémonie du souvenir a été organisée à la Stèle St Paul. En présence de plusieurs élus, Christiane Elie, Daniel Philippe, Jean-Marc Louche , maires-adjoints d'Epagny, des élus de la commune de Metz-Tessy, des représentants des anciens combattants et victimes de guerre, Michel Petit a rendu un solennel hommage à René Perrin, Jean Béni, Georges Gien et Raymond Beauquis, ces quatre jeunes de 18 à 24 ans, tombés à St Paul, sous le feu des miliciens le 30 juillet 1944, trois semaines à peine avant la libération tant espérée d'Annecy. Léa Paulme, qui participe chaque année fidèlement à cette cérémonie, a accompagné les élus lors du dépôt de gerbe au pied de la Stèle.

Les félicitations du jury pour Pauline

Les résultats sont sans appel : 20/20 en maths, 20/20 en philo… Avec 17,83 de moyenne générale aux examens, la jeune épagnienne Pauline Faraglia obtient son baccalauréat avec mention « très bien ». En section STI Génie civil au Lycée Louis Lachenal, Pauline a brillamment représenté la gente féminine qui ne comprenait, au Lycée d'Argonay, qu'une dizaine d'inscrites sur 90 élèves. Elle a aussi porté haut les couleurs de son établissement au niveau de la région en terminant première de la section sur l'Académie de Grenoble et en obtenant les félicitations du jury. A la mi-août, Pauline a rejoint Lyon et intégré l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon avec un objectif bien précis : « *Devenir ingénieur en génie civil et travailler sur le dimensionnement de supers structures.* »

Les rendez-vous d'automne d'Epagny animations

La pause estivale terminée, les bénévoles d'Epagny animations sont de nouveau à pied d'œuvre pour préparer les festivités du dernier trimestre.

Place à la tradition, **samedi 15 octobre**, avec la Fête de la pomme. Bidoyon fraîchement pressé, tartiflette géante, animations et marché artisanal enchanteront les visiteurs. Nouveauté cette année : un grand concours de pâtisseries, ouvert à tous.
Alors, petits et grands marmitons, à vos fourneaux et venez régaler les papilles du jury ! Attention, un ingrédient obligatoire : la pomme !
Les pâtisseries, entièrement faites « maison » devront pouvoir être découpées en huit parts qui seront vendues au profit de l'Association française de Myopathie. (Dépôt des pâtisseries de 9h à 13h, remise des prix à 16h)
Place au jeu, **samedi 5 novembre**, pour la 4ème édition du Loto à la salle d'animation rurale. Une avalanche de cadeaux récompensera les plus chanceux !
Et enfin, place à la solidarité, **samedi 3 décembre** avec le Bidothon et ses animations proposées dans le cadre du Téléthon.

696 vététistes sur les Sentiers de la passion

Pour sa 10ème édition, la rando VTT organisée par Cyclo VTT Passion et labellisée « Verte tout terrain » par la FFCT a connu un franc succès dimanche 3 juillet.

Venus seuls, en famille ou entre amis, 696 sportifs âgés de 4 à 77 ans se sont lancés sur les « Sentiers de la passion » pour quelques heures de pur plaisir dans la nature. Les novices comme les plus aguerris techniquement ont pu découvrir et appécier les parcours variés au cœur et autour de la montagne de la Mandallaz.

La qualité de l'accueil, de l'organisation, du fléchage et des parcours ont, cette année encore, fait l'unanimité comme en ont témoigné les messages laissés sur le livre d'or. La présidente Claude Fleuret a pu compter sur la mobilisation et l'efficacité de son équipe de bénévoles, à pied d'œuvre dès le lever du soleil pour assurer la réussite et la sécurité de la manifestation.

Les jeunes de l'école cyclo se sont particulièrement impliqués dans l'organisation en créant un parcours d'obstacles pour assurer l'animation sur l'aire d'arrivée.

Complexe sportif intercommunal de Sous-Lettraz : coup d'envoi des travaux

Lundi 3 octobre prochain, le chantier du complexe sportif intercommunal démarrera, plaine de Sous-Lettraz. Une date importante pour Epagny et Metz-Tessy qui, à terme, seront dotées d'un équipement d'envergure et structurant.

Il y a un an, à l'issue d'un concours très rigoureux, l'Agence AER a été sélectionnée pour la conception du projet de construction du complexe sportif intercommunal dans la plaine de Sous-Lettraz.

Depuis, les responsables du SIGEMTE ont poursuivi leur travail et, par délibération du 8 juin 2011, la procédure de consultation des entreprises a été lancée.

Récemment, une nouvelle étape a été franchie avec l'ouverture des plis par la commission d'appel d'offres et l'attribution de plusieurs lots, notamment en matière de gros oeuvre, de charpente bois, d'isolation, peinture, carrelage, etc. Ces attributions permettent le démarrage du chantier de construction. C'est ainsi que le lundi 3 octobre prochain sera donné le coup d'envoi de travaux..

Un conteneur à textiles à disposition

En juin dernier, un conteneur à textiles a été installé sur le parking de la salle d'animation rurale.

Les habitants d'Epagny peuvent ainsi valoriser leurs déchets textiles. En effet, en lien avec les entreprises d'insertion Tri Vallées et Seforest, la C2A a mis en place des conteneurs spécifiques pour la collecte des textiles sur l'agglomération et notamment à Epagny.

Dans ces conteneurs, peuvent être déposés :

- les vêtements propres et sous-vêtements
- le linge de maison (draps, nappes, serviettes...).
- les jouets en textile (peluches, cubes en tissus...)
- la maroquinerie (ceintures, sacs...)
- les chaussures (par paire et attachées)

Tous ces objets doivent être mis dans des sacs fermés avant d'être déposés dans les conteneurs.

Ce qui est en bon état est donné aux nécessiteux, le reste est recyclé.

Patrimoine intercommunal (4) : L'église, le presbytère et le cimetière

Partons à la découverte du patrimoine de notre commune avec ce mois-ci, l'église, le presbytère et le cimetière : des biens intercommunaux avec Metz-Tessy.

Aussi loin que remontent les archives, il est fait état au début du XIX^{ème} de la vétusté et de la petitesse de l'ancienne église, déjà située à l'époque à Epagny.

La décision fut prise de construire un nouvel édifice, et après l'autorisation officielle accordée par le ministre de l'intérieur en 1834, les travaux commencèrent en 1838. Les dépenses étaient à la charge des 3 communes (Epagny, Metz Tessy, Meythet), en fonction de leurs cotes de taille respectives portées au cadastre.

Le choix de l'emplacement fut le même que pour l'église existante car il s'agissait d'un lieu central par rapport aux trois communes, au voisinage de la cure, d'un terrain isolé et environné de toutes parts par des chemins publics. Cela donnait des abords et des dégagements commodes et de belles perspectives pour le monument qui pouvait ainsi être aperçu sur toutes ses faces.

L'église fut positionnée sur le terrain de façon la plus régulière, au centre de l'emplacement, en ayant soin que l'entrée principale de l'édifice regarde le couchant et qu'il y ait assez d'espace sur tous les côtés du bâtiment pour pouvoir circuler et faire

une procession. La réception du chantier eu lieu en 1841 et la nouvelle église fut consacrée en 1843, comme en témoigne une plaque de marbre posée dans la chapelle latérale gauche. Restait à pourvoir la nouvelle église de cloches en remplacement de celle existante, qui était petite et de plus, cassée. En 1846, les trois communes décidèrent de l'acquisition de deux nouvelles cloches auprès du fondeur Claude Paccard de Quintal.

Dès 1862, il fut sollicité une aide financière auprès du Préfet pour effectuer des réparations sur l'église qui, après 20 ans à peine d'existence, s'était fissurée du fait de l'effondrement du terrain marécageux sur lequel elle était érigée.

Après des décennies de quiétude, l'église et le presbytère furent mis à mal par le séisme de juillet 1996. Au cimetière, des croix furent fissurées.

Un arrêté de péril fut pris pour l'église qui du être entièrement confortée et réparée, et le clocher reconstruit dans sa forme initiale. Les travaux s'achevèrent début 1999, non sans avoir rencontré quelques difficultés en raison de l'ancienneté de

l'édifice. La dernière toilette de l'église est toute récente puisque la toiture vient d'être refaite (voir article page 5).

Il est à noter que l'église abrite un grand tableau représentant Jésus donnant les clés à Saint Pierre, cadeau de Napoléon III à la paroisse, lors de la visite du couple impérial dans les départements savoyards.

Cimetière : intercommunal depuis 1837

Jusqu'en 1838, le cimetière entourait l'église et constituait une grande place publique où les paroissiens se réunissaient après la messe. En 1830, l'évêque en visite fit remarquer qu'il n'était pas clos. Seule une haie provisoire le cernait. En 1837, les communes proposèrent l'achat d'un emplacement pour l'établissement d'un nouveau cimetière. Les autorités ordonnèrent à cette époque de déplacer les nécropoles aux confins des villages par mesure d'hygiène. C'est ainsi qu'un champ fut acquis à l'est du chef lieu, que l'on entoura d'un mur de clôture et orna d'une croix en fer plantée sur une colonne. Le cimetière est toujours à cet emplacement mais s'est agrandi, et l'on a aujourd'hui « l'ancien » et « le nouveau » cimetière.

Source Dominique Bouverat «Histoire d'Epagny».

Jeunesse : le plein d'activités toute l'année avec le Sij

Les jeunes Épagniens et Metz-Tesserans n'ont pas eu le temps de s'ennuyer cet été grâce au beau programme que leur avaient concocté les animateurs du Service intercommunal jeunesse. L'automne qui arrive s'annonce tout aussi chargé !

Accueillis du **4 au 29 juillet** puis du **22 août au 2 septembre** au sein de l'accueil de loisirs Croc'vacances, les **4-13 ans** ont surfé, d'une semaine sur l'autre, sur 5 thèmes différents : « Drôles de bidules » avec un super jeu de piste d'après le dessin animé « Les fous du volant », les « Noctibules » en partenariat avec Bonlieu scène nationale, « Vogue sur les bulles », « Au bonheur des mômes » et « L'arche de Noé ». La structure, mise en place depuis l'été 2009, a confirmé son succès : **140 enfants** par semaine ont pu être pris en charge en juillet et **80** en août.

Les ados n'ont pas été en reste et ont pu jongler avec les activités proposées par l'Espace jeunes. Dix-sept d'entre eux ont pris la direction d'Hossegor pour une semaine sportive à la mer, financée notamment par une aide du PAJ (Projet actions jeunes), le SIGEMTE et la vente de crêpes lors des différentes manifestations organisées dans nos communes.

A la rentrée, reprise des activités pour chaque tranche d'âge

Le mercredi ou le soir après l'école, rien de tel que quelques heures de sport ou d'activités diverses pour se changer les idées et se faire de nouveaux amis.

Les cycles d'Éveil des **4-6 ans** reprennent dès le **28 septembre**. L'inscription se fait au trimestre, pour un cycle de 10 mercredis matins et doit être enregistrée avant le **15 septembre**.

Les **7-11 ans** pourront, eux, participer aux différents cycles mis en place tout au long de l'année sur 3 mercredis après-midi, sur des thèmes variés comme par exemple le « spécial Noël ».

Quant aux ados de 1**4 à 17 ans**, rendez-vous leur est donné, chaque mardi, de 16h30 à 19h, à Epagny (la Lyaude) et le vendredi soir, de 16h30 à 19h, à Metz-Tessy (salle du Viéran), après l'école pour des retrouvailles entre copains autour d'une table de ping pong, de jeux de société ou d'un bon DVD et pour mettre en place avec les animateurs les activités des semaines à venir.

A côté de ces pauses détente, le SIJ propose aussi un accompagnement à la scolarité pour les collégiens. Cette action ne s'adresse pas uniquement aux élèves en difficulté mais aussi à tous ceux désirant bénéficier d'un environnement calme et propice au travail pour faire leur devoirs. Les séances encadrées par les animateurs du Sij et quelques bénévoles se déroulent le mardi et le jeudi soir. Reprise dès le **4 octobre, à Epagny**. Les jeunes peuvent venir une ou deux fois par semaines :

Le mardi, de 17h30 à 19h, à Epagny, salle Le Pèle (à l'étage), à La Lyaude.

Le jeudi, de 17h30 à 19h, à Metz-Tessy, salle du Viéran, espace périscolaire.

Toutes ces activités se déroulent alternativement sur Epagny et Metz-Tessy.

Du nouveau pour les vacances de Toussaint

Pour répondre au besoin des familles, la municipalité a décidé de reconduire le dispositif Accueil de loisirs pour les vacances de Toussaint. Ainsi, **60 enfant**s âgés de **4 à 13 ans** pourront être accueillis par l'équipe d'animation de Croc'vacances à l'espace périscolaire de Metz-Tessy.

Permanence d'inscription **samedi 1er octobre** de **8h 30 à 12h**, à la mairie d'Epagny (dossiers traités par ordre d'arrivée).

SIGEMTE: une équipe compétente et dynamique

Le maire, Roland Daviet, Ségolène Guichard, maire de Metz-Tessy, Philippe Morin, président du Sigemte, insistent sur le travail réalisé par l'équipe managée par Laurence Bancod, responsable de cette structure.

Une responsable dont les élus apprécient le travail à sa juste valeur: « *Grâce à son implication exemplaire, sa grande créativité, Laurence a fait de Croc' Vacances un succès plébiscité par l'ensemble des enfants et des parents*».

Chantiers jeunes : Un premier job pour les 14-17 ans

Cet été, les chantiers jeunes se sont déroulés alternativement sur Epagny et Metz-Tessy. Encadrés par Nadir, les ados ont oeuvré pour la collectivité. Parmi leurs réalisations : le net-toyage de la zone du Grand Epagny, le réaménagement des salles de classe à l'école élémentaire d'Epagny, des travaux de peinture pour recouvrir les tags sur les transformateurs et les abris du terrain de foot de Metz-Tessy.

L'eau, en toute transparence...

Depuis le tout début du XX^{ème} siècle, la Ville d'Annecy utilise l'eau du lac d'Annecy pour l'alimentation en eau potable de sa population.

Les installations de prélèvement et de traitement sont installées sur le site de la Puya, en rive gauche du lac, ainsi qu'en rive droite du lac, dans le secteur de la Tour à Annecy-le-Vieux.

Depuis le 1er janvier 2001, la gestion de l'eau potable a été transférée à la Communauté de l'agglomération d'Annecy, qui est en charge de la distribution de l'eau sur la commune d'Epagny.

L'eau du robinet est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés, c'est un produit sûr. Des analyses approfondies effectuées en toute indépendance par des laboratoires agréés attestent en permanence de sa qualité, qui fait l'objet d'un suivi annuel sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat intercommunal du lac d'Annecy (Sila). Quelle que soit son origine, l'eau prélevée dans l'environnement pour la production d'eau potable contient toujours du calcaire et du magnésium. Ce sont eux qui produisent la dureté de l'eau. Celle-ci n'a aucune incidence sur sa potabilité et une eau dure peut être normalement consommée par un individu en bonne santé.

Une eau plus ou moins dure...

La dureté est exprimée en degrés français (°F). Il n'est pas souhaitable pour un particulier d'abaisser la dureté de l'eau en dessous de la valeur de 15° (moyenne TH). De plus, il est conseillé de réserver les traitements complémentaires, tels adoucisseurs ou « purificateurs » aux seuls réseaux d'eaux chaudes sanitaires. Ces dispositifs sont en effet sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation, et même parfois dangereux. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.

Une eau dure est plus agréable à boire. Elle protège les canalisations contre les risques de corrosion mais présente certains inconvénients d'ordre domestique :

- utilisation accrue de savon et de lessive
- augmentation du temps de cuisson des légumes
- entartrage possible des canalisations et / ou dépôt de cristaux de carbonate de calcium sous l'effet d'une élévation de la température (supérieur à 60°C)

Une eau douce ne permet pas l'élaboration d'une couche carbonatée pouvant participer à une protection des canalisations contre certains risques de corrosion et, en dessous de 10°F, elle risque de devenir agressive et d'entraîner la solubilisation d'éléments tels que le fer, le cuivre, le plomb.

En ce qui concerne la Communauté de l'agglomération d'Annecy, l'eau distribuée ne subit aucun traitement de reminéralisation ou d'adoucissement. La dureté varie donc suivant la ressource utilisée.

A Epagny, l'eau provient d'un mélange d'eau du lac et de la nappe des Iles. Sa dureté varie de 22° à 25°.

(source : service de l'eau C2A)

L'élagage et l'abattage des arbres et haies : une obligation

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers.

Les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci. Le domaine public routier communal (ou ses dépendances) ne doit pas être encombré et la circulation ne doit pas être entravée ou gênée lors des opérations d'abattage, d'ébranchage, de débitage... des arbres situés sur les propriétés riveraines.

En cas de danger grave ou imminent, le Maire peut prescrire toutes mesures de sureté exigées par les circonstances, décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique (en vertu de l'article L. 2212-4 du code général des collectivités territoriales).

Lorsque les démarches amiables sont sans effet, le Maire adresse au propriétaire une lettre le mettant en demeure de faire cesser le danger.

Faute de résultat dans le délai demandé, le Maire peut, par arrêté, faire procéder d'office à l'abattage. Ce délit est passible d'une amende de 5ème classe (**1500 €**) conformément à l'article R.116-2 du code de la voirie routière : «*En l'absence d'autorisation, le fait d'avoir établi ou laisser croître des arbres ou haies à moins de 2 mètres de la limite du domaine public routier*».

De plus, les infractions à un arrêté de Police du Maire (article R 610-5 du code pénal) sont sanctionnées par une amende de 1ère classe (38€ selon l'article 131-13 du même code).

En bref...

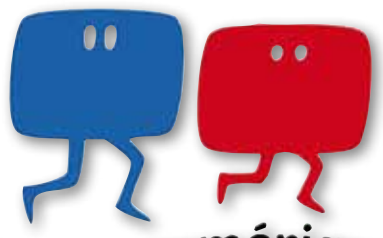

Epagny est passé au tout numérique le 20 septembre

Plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son.

Retrouver plus d'informations sur le site internet de la commune, **www.epagny.fr** rubrique actualités ou sur

www.tousaunumerique.fr
ou au **0970 818 818**.

Que faire de vos vieux appareils lors du passage au tout numérique

Le passage au « tout numérique » peut avoir pour conséquence un changement de poste de télévision.

Il est donc rappelé aux habitants de l'agglomération d'Annecy que les vendeurs et distributeurs d'électroménager ont obligation de reprendre les anciens appareils lors de l'achat d'un appareil de même type. C'est la règle du «1 pour 1» qu'il faut privilégier.

S'il n'y a pas d'achat d'un nouvel équipement, les déchetteries d'Annecy le Vieux et Chavanod recueillent les DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) pour un recyclage respectueux de l'environnement.

Pour toute information complémentaire, contactez le service gestion des déchets de l'agglomération d'Annecy au **04 50 33 02 12**.

Les travaux de rénovation de la déchetterie d'Epagny, initialement prévus fin 2011, seront réalisés fin 2012, et permettrons alors le dépôt des DEEE.

Recensement militaire des jeunes nés en 1995

Afin d'être recensés, les jeunes gens de la commune nés en 1995 sont invités à se présenter en mairie le mois de leur naissance (une fois la date anniversaire passée) munis de leur livret de famille. Il leur sera délivré une attestation de recensement qui leur sera nécessaire lors de l'inscription à divers examens.

Collecte des ordures ménagères

Les collectes du **mardi 1er novembre** et **vendredi 11 novembre** (jours fériés) sont maintenues pour le centre commercial du Grand Epagny, elles sont reportées au lendemain (**mercredi 2 novembre** et **samedi 12 novembre**) pour le reste de la commune.

« A fond la forme ! » avec Décathlon

Implantée depuis 23 ans au sein du Grand Epagny, Décathlon est une des enseignes phares du centre commercial. Son ambition : « Créer l'envie et rendre accessibles au plus grand nombre le plaisir et les bienfaits du sport ».

A sa création dans le Nord (59) en 1976, l'enseigne Décathlon inaugure un nouveau concept en France : « *Tous les sports sous un même toit* ». Elle s'implante à Épagny en 1988, sur l'emplacement actuel d'Auchan Drive. Face à son succès, l'agrandissement devient inévitable et le magasin déménage en 2004. Sa surface de vente passe alors à 2 400 m² ; une aire de jeux, une aire de pique-nique et un petit terrain de foot sont créés à l'extérieur.

L'offre du magasin évolue au fur et à mesure du développement du groupe. Dès 1997, Décathlon crée en effet ses premières Marques Passion. Aujourd'hui, elles sont au nombre de 18, dont certaines conçues en Haute-Savoie : Quechua pour la montagne et Wedze pour la glisse sur neige à Sallanches, Simond pour l'escalade aux Houches.

En 2008, le réseau Oxylane est créé. Il rassemble deux métiers : créateur de produits sportifs et de marques d'une part, commerçant local et en ligne d'autre part. Oxylane maîtrise donc l'ensemble de la chaîne de développement du produit : de la Recherche et Développement à la vente, en passant par la conception, le design, la production et la logistique. Il compte aujourd'hui 540 magasins Décathlon, répartis dans 17 pays.

20 000 références à Epagny

« *A Épagny, nous proposons environ 20 000 références* », explique Guillaume Bert-Erboul, directeur du magasin. « *Nos rayons phares sont le cycle et la rando mais nous avons une belle gamme dans tous les sports, notamment le golf et l'équitation. Nous proposons des produits d'une bonne technicité, aussi bien des premiers prix que dans le haut de gamme. Nous sommes livrés quotidiennement depuis notre plate-forme de St Quentin Fallavier.*» L'enseigne mise beaucoup sur le service client : accueil chaleureux (avec une haie d'honneur pour les premiers clients de la journée !), carte de fidélité, conseil de vendeurs sportifs, atelier de réparation, réglage du matériel, échange de produits…

Une attention toute particulière est accordée au personnel qui doit se sentir bien dans son job. Le magasin emploie 54 CDI auxquels viennent se rajouter des contrats d'alternance (en partenariat avec des écoles comme l'Imus, l'Ipac, Ecoris…) et des CDD pour les grosses saisons d'été et d'hiver. L'effectif grimpe alors jusqu'à 90 personnes. L'enseigne a une politique d'intégration affirmée tant au niveau des personnes handicapées que des seniors. Elle recrute en permanence. Profil recherché : des études de commerce et une passion pour le sport. Un gros investissement est réalisé au niveau de la formation : chaque collaborateur bénéficie d'un plan de formation individualisé, qu'il suivra en partie au niveau du magasin, de la région ou du siège de Lille. Les possibilités d'évolution sont réelles et peuvent être très rapides comme en témoigne Guillaume Bert-Erboul. « *A 22 ans, je suis entré chez Décathlon à La Tronche (38) sans expérience préalable, dès la fin de mes études en management et gestion. Après avoir occupé plusieurs postes, je suis devenu directeur-adjoint à Bourgoin Jallieu et en 2009, à 27 ans, j'ai été nommé directeur à Epagny !*»

Vitalsport : un rendez-vous incontournable

Depuis 6 ans, fidèle à ses ambitions de rendre accessible le plaisir du sport au plus grand nombre, Décathlon transforme, le temps d'un week-end, son parking et ses alentours en un immense terrain de sports sur lequel, petits et grands sont invités à venir découvrir et tester une quarantaine de disciplines. Les 10 et 11 septembre derniers, 29 clubs locaux étaient présents pour accueillir le public. L'accent a été mis sur les sports collectifs comme le football américain, le floorball ou le waterpolo. Cette nouvelle édition bénéficiait d'un partenaire de choix en la personne de Nicolas Thiervoz, triple champion de France de VTT Cross country.

Satoriz, le bio pour tous

Installé depuis 1996 dans la zone du Grand Epagny, à côté de Casa, Satoriz a déménagé voici quelques mois et repris l'emplacement de Pier import. C'est donc un magasin spacieux et flambant neuf qui accueille aujourd'hui les consommateurs soucieux de trouver une large gamme de produits alimentaires bios de qualité. Gros plan sur cette enseigne savoyarde.

En 1981, lorsqu'il fonde son activité de vente de produits alimentaires bios sur les marchés savoyards, Georges Quillet fait partie d'un petit groupe de passionnés, acteurs convaincus du bio. Ses amis deviennent ses premiers fournisseurs : Patrick Leport à École en Bauges fabrique le pain, les 7 marches à Annecy fournissent le tofu, Jean Hervé à École produit la purée d'amande… Quelques années plus tard, face au succès, Georges Quillet s'associe avec un client et ami, Serge Ancillon et le premier magasin Satoriz voit le jour.

Le nom reflète parfaitement la philosophie de l'enseigne : Le « satori» est une notion qui provient du Bouddhisme zen. Il consiste en un état proche de la béatitude que l'on ressent à travers une bonne santé physiologique et mentale. Une alimentation saine étant une des bases de cette bonne santé et le riz une nourriture quasi universelle, le satori est devenu Satoriz…

Les magasins se montent les uns après les autres. Celui d'Epagny voit le jour en 1996, avec une surface de vente de 300 m². En 2011, il déménage pour offrir un meilleur service à sa clientèle avec une surface de vente passée à 780 m², un grand parking et une équipe de 15 salariés. Le groupe compte aujourd'hui 29 magasins dont 4 franchisés, répartis sur le côté Est de la France et réalise un chiffre d'affaires de 79 millions d'euros (en 2010).

5 000 références en magasin

Satoriz a sélectionné 5 000 références auprès de 150 fournisseurs : 100 transitent par la centrale d'Albertville, les autres livrent directement les magasins. L'enseigne considère que derrière un produit, il y a des hommes, une entreprise, une histoire. Elle n'a donc pas créé de marque distributeur.

Véritable acteur du marché bio

Satoriz souhaite être un véritable acteur sur le marché du bio. Ses objectifs : faire avancer l'alimentaire bio en ne proposant que des produits garantis, aller vers une cosmétique et des compléments alimentaires 100% bio, contribuer à assainir le marché de ses produits douteux, développer le vrac, inciter les fournisseurs à limiter les emballages et communiquer en amenant de véritables informations. Ainsi, tous les deux mois, paraît Sat'info, une publication gratuite sur papier recyclé, encres végétales, avec des articles informatifs, des illustrations de l'artiste savoyard Combaz mais pas de publicité. Le site internet regorge lui aussi d'informations très complètes : reportages sur les produits et les producteurs aux 4 coins du monde, points de vue sur des sujets liés à l'écologie et au développement durable, recettes… De belles heures de lecture en perspective !

www.satoriz.fr

Madeleine Burdet

Sa maison se situe au bord de la rue de la République, juste derrière la mairie. Elle habite ici depuis 65 ans, alors, c'est sûr, vous l'avez tous croisée un jour ou l'autre, sur le pas de sa porte ou affairée dans son jardin. Madeleine Burdet fait partie de ces familles qui ont marqué l'histoire de la commune. Retour sur une vie bien remplie.

Née à Argonnex en juin 1924, Madeleine fait partie d'une fratrie de 12 enfants. Ses parents, Marie et Jules (Gaston) Sublet, sont agriculteurs. Sur les bancs de l'école dès ses 7 ans, Madeleine termine sa scolarité en juin 1938 à 14 ans, après l'obtention de son certificat d'études.

Dès le mois de novembre, elle entre dans la vie active. Elle devient employée de maison et s'occupe des enfants chez M^me^ Blanc, épicière à Annecy puis, 4 ans plus tard, chez M. Pichollet, photographe. La tâche est bien lourde pour une adolescente de 14 ans !

Le 10 août 1946, la jeune femme alors âgée de 22 ans, épouse Joseph Burdet et emménage avec lui à Epagny, dans la ferme familiale. Elle cohabite avec ses beaux-parents et le plus jeune frère de son mari.

En 1947, naît son premier enfant, Michel. Suivront Bernadette en 1949, Georges en 1950, Marie-Claude en 1951, Bernard en 1953 et Fabienne en 1964. La petite Fabienne décédera malheureusement à l'âge de 3 ans, emportée par une encéphalite.

Une vie de labeur rythmée par la ferme

Toute l'activité de la famille tourne autour des travaux agricoles. Le matin et le soir, traite obligatoire ! Le lait produit par le troupeau de tarines est porté deux fois par jour à la fruitière, souvent à l'aide d'une simple remorque accrochée derrière un vélo ou un vélomoteur. Le tracteur ne viendra que bien plus tard !

Les sorties du dimanche sont minutées et doivent se caler entre les deux traites et la messe mais ces pique-niques familiaux restent des moments inoubliables pour tous.

L'élevage n'est pas la seule activité de la famille Burdet : elle cultive aussi fruits, céréales et légumes. Elle dispose d'un verger qui produit essentiellement de la golden.

La plus grosse récolte atteindra 22 tonnes. Le ramassage des fruits se fait toujours avec une grande équipe, famille et amis réunis et le casse-croûte de fin de journée est un très beau moment de partage et de convivialité. Les pommes sont vendues à la coop de Pringy, sur le marché d'Annecy et sur les marchés du Grand Bornand où Joseph a réussi à se faire une belle clientèle. Le camion est chargé la veille de la montée en station et un chauffage au gaz d'appoint est nécessaire pour que les fruits ne gèlent pas pendant la nuit. Bien entendu, une partie de la récolte part au pressoir et 1 000 litres de bidoyon sont produits chaque année.

La culture des céréales est, elle, destinée à la nourriture des vaches, au semis et le reste est vendu chez Pallud à Pringy.

Les champs sont labourés avec le cheval jusqu'au milieu des années 60. Le premier tracteur va révolutionner le travail. « *C'était plus agréable, plus rapide et il n'y avait que l'essence à mettre dedans !* », se souvient Madeleine.

La famille cultive aussi deux jardins. Une partie de la récolte sert à la consommation personnelle, le reste est vendu par le grand oncle sur le marché du mardi à Annecy ou livré directement par Joseph à des particuliers qui lui passent commande d'une semaine sur l'autre.

Les enfants participent activement à la vie de l'exploitation : ils aident à la traite, à la livraison du lait, à la préparation des colis de légumes, au bois… Ils se souviennent du bon pain cuit par leur père une fois par semaine dans le four à pain, de la grande marmite en cuivre sur le feu de bois permettant de cuire le boudin ou les betteraves pour les cochons…

La maison se situe juste en face du lavoir communal. C'est là que Madeleine s'occupe de son linge. En 1953, elle dispose enfin d'une machine à laver… qui lave mais ne rince pas ! Les aller-retours au lavoir ne sont donc pas terminés !

La famille arrête l'élevage vers 1970 suite à une maladie des vaches puis les fruits en 1976 suite à un orage de grêle dévastateur.

Une retraite bien méritée

A 60 ans, en 1984, Madeleine prend sa retraite. Aucun des enfants n'a souhaité reprendre l'exploitation familiale et chacun a choisi une voie différente.

Michel a fait sa carrière chez SNR, Bernadette dans l'enseignement, Georges dans l'électricité puis la maçonnerie, Bernard dans la banque puis la sécurité et Marie-Claude a rejoint le couvent.

Suite au décès de Joseph en 1994, Madeleine vit aujourd'hui seule. Elle adore jouer au scrabble alors chaque jeudi, elle se rend au club des anciens pour quelques parties entre amis. Elle ne sort plus beaucoup mais de toutes façons, les voyages, ça n'a jamais été fait pour elle. Elle n'a quitté la Haute-Savoie que pour se rendre une fois chez des amis dans le Maine-et-Loire ou pour quelques sorties familiales à Cointrin. Le dimanche matin, c'est devant son poste de télévision qu'elle assiste désormais à la messe.

«*Mes enfants sont admirables, ils s'occupent bien de moi et je suis vraiment bien entourée. J'ai 8 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants. Le dernier, Julien, est né le 26 juillet 2011. Vraiment, je suis heureuse !* », conclut Madeleine, un grand sourire aux lèvres.

En bref…

ErDF / GrDF dépannage et sécurité

Depuis le 1er juillet dernier, ERDF a mis en place un nouveau numéro pour le dépannage des clients particuliers :

09 726 750 74.

Ce nouveau numéro remplace les anciens numéros AZUR commençant par 0810 qui resteront néanmoins accessibles pendant 1 an.

En ce qui concerne le réseau de gaz, le numéro d'urgence sécurité est le **0800 47 33 33**.

Votre retraite

La loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites est entrée en vigueur le 1er juillet dernier.

Afin de répondre à toutes les questions que vous vous posez, le ministère du travail, en collaboration avec l'ensemble des caisses des retraite, a rédigé un guide pour vous permettre de comprendre le fonctionnement du système et de bien préparer votre retraite.

Le guide « Ma retraite mode d'emploi » peut être consulté et/ou commandé sur le site **www.retraites.gouv.fr**

Les dates des élections 2012

Les prochaines élections auront lieu le **22 avril et 6 mai 2012** (présidentielles), et **10 et 17 juin 2012** (législatives)

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'à la fin du mois de décembre, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Location de skis à tarif préférentiel

La location de ski à tarif préférentiel aura lieu le vendredi 18 novembre, de 18h à 20h, à la mairie.

Ce matériel est destiné aux enfants scolarisés jusqu'en CM2 pour les familles (habitant Epagny) dont le quotient familial ne dépasse pas 1400€.

Se munir d'un justificatif CAF ou MSA ainsi que d'un justificatif de domicile.

C2A

46, avenue des Iles – BP 90 270 74007 Annecy Cedex - Tél : 04 50 63 48 48

caa@agglo-annecy.fr

Horaires de l'accueil : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mairie

143, rue de la République 74330 EPAGNY
Tél. : **04.50.22.04.71**
Télécopie : **04.50.22.61.67**

E-mail : **info@epagny74.fr**
internet : **www.epagny74.fr**

La mairie est ouverte : Lundi, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h ; Mardi et Mercredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; Jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h ; Vendredi, de 8h à 12h.

A l'agenda

OCTOBRE

Dimanche 2 octobre : Vide grenier d'automne de l'APEL Les Sapins/La Pommeraie

Vendredi 7 octobre : à 19h, à la SAR, réception maisons fleuries

Dimanche 9 octobre : Course l'Epagnole par l'ASCEPE (écoles)

Samedi 15 octobre : Fête de la pomme par Epagny Animations (parking SAR)

Vendredi 21 octobre : Assemblée générale Cyclo Vtt Passion (SAR)

NOVEMBRE

Vendredi 4 novembre : Assemblée générale Loisirs et Découvertes (SAR)

Samedi 5 novembre : au Tremplin, à Metz-Tessy, à 20h30, représentation théâtrale «la Soupière».

Samedi 5 novembre : Loto par Epagny Animations (SAR)

Dimanche 6 novembre : au Tremplin, à Metz-Tessy, à 17h, représentation théâtrale «la Soupière».

Vendredi 11 novembre : Cérémonie du 11 novembre, au monument au morts

Vendredi 25 novembre : Assemblée générale de l'association «Dans le Vent» suivie des inscriptions pour la saison de ski 2012.

Samedi 26 novembre : soirée choucroute de l'école privée

Dimanche 27 novembre : Concours belote pour Téléthon par Loisirs et Découvertes (SAR)

DECEMBRE

Vendredi 2 et samedi 3 décembre : Téléthon par Epagny Animations (marché samedi matin)

Vendredi 9 décembre : Marché de Noël de l'APEL Les Sapins/La Pommeraie

Samedi 10 décembre : Fête de Noël par l'ASCEPE (parking SAR – écoles)

Vendredi 16 décembre : Assemblée Générale par Epagny Animations (Salle les Campanules)

La bibliothèque en chiffres...

La bibliothèque enregistre une moyenne mensuelle **500 visiteurs** et **1500 prêts de livres**.

La bibliothèque est ouverte à tous : le lundi de 16h à 18h30 / le mercredi de 14h à 18h / le vendredi de16h à 18h30 / le samedi de 10h à 12h.

Le tarif annuel d'abonnement est de 5€ pour les adultes, 2,50€ pour les moins de 18 ans et 11€ pour les familles.

Le Pass' Arianne, au tarif annuel de 25€, vous permet d'accéder à toutes les bibliothèques de l'agglomération d'Annecy.

L'heure des Minots, organisée en collaboration avec le Relais Assistantes Maternelles, accueille les enfants non scolarisés le premier mardi de chaque mois, de 10h à 11h, pour découvrir et écouter des histoires.

Au théâtre ce soir...

La compagnie théâtrale la MASQU'ARADE présente «La Soupière» au Tremplin, à Metz-Tessy, samedi 5 novembre à 20h30 et dimanche 6 novembre à 17h, et à Saint Félix le samedi 10 décembre à 20h30. La troupe « T'as pas cent balles », de Saint-Félix, jouera à Metz-Tessy, le 26 novembre, la pièce « Steak de bison ».

Contact Marie-Françoise LAVOREL 04 50 22 22 80.

Culte : les messes à Epagny

Dimanche 25 septembre à 10h
Dimanche 16 octobre à 10h
Dimanche 23 octobre à 10h
Mercredi 2 novembre à 20h
Dimanche 13 novembre à 10h
Dimanche 4 décembre à 10h
Samedi 24 décembre : veillée de Noël 18h30 à Meythet et 21h à Poisy
Dimanche 25 décembre à 10h

Les messes à Metz-Tessy

Les messes se déroulent le samedi soir à Metz-Tessy

Samedi 17 septembre
Samedi 8 octobre
Samedi 29 octobre
Samedi 19 novembre
Samedi 17 décembre

Police Municipale

Chef de Police Municipale : **Ronan LAVIALLE**
20 route des Bornous
74370 METZ-TESSY
Tél : 04.50.66.60.81

Dimanche 9 octobre : repas annuel de l'ADMR

L'association ADMR Gros-Chêne-Viéran renoue avec la tradition de son

REPAS ANNUEL
qui aura lieu le
DIMANCHE 9 OCTOBRE,
à partir de 12H à la salle polyvalente d'Argonay.

Ce sont les membres de l'association, intervenantes et bénévoles, qui vendent les cartes au prix de 17 euros (8 euros pour les enfants de moins de 12 ans).

Les cartes sont également en vente aux heures de bureau au 04 50 27 26 07 jusqu'au lundi 3 Octobre.

L'association d'aide à domicile est toujours à votre service sur les communes d' Epagny, Metz-Tessy, Pringy, Argonay, Charvonnex, Saint-Martin-Bellevue, Annecy et Annecy-Le-Vieux.

Elle apporte son soutien aux personnes agées ou aux personnes en situation de handicap pour un maintien à domicile personnalisé.

Elle aide aussi les familles qui en expriment le besoin et livre des repas chaque jour de la semaine.

Le repas annuel est l'occasion de vivre un moment chaleureux et festif. Il est ouvert à tous.

Renseignements au 04 50 27 26 07.

Danse

Inscriptions danse modern jazz pour adultes et ados : lundi 26 septembre, de 20h30 à 21h30, salle de l'Ancolie. Les cours débuteront le lundi 3 octobre et auront lieu le lundi, de 20h30 à 21h30.

Inscriptions danse rythmique et modern jazz pour enfants : mercredi 28 septembre, de 9h30 à 11h30, salle de l'Ancolie. Les cours enfants ont lieu le mercredi, entre 9h et 12h (3 groupes selon les âges) et la reprise s'effectuera le mercredi 5 octobre.

Renseignements au 04 50 22 68 86 (le soir)

Loisirs et découvertes

L'association Loisirs et découverte propose des activités pour les personnes retraitées : pétanque, belote, balades en montagne, scrapbooking...

Les inscriptions pour la saison 2011/2012 se feront lors de l'assemblée générale, le vendredi 4 novembre, à 20 h, à la salle d'animation rurale.

Pour tous renseignements, contacter Michel Le Gonidec au 04 50 22 14 91

Ski Club : pensez aux inscriptions

Le ski club organise des sorties le dimanche à destination de tous les publics.
Les inscriptions s'effectueront lors de l'assemblée générale qui se déroulera le 2 décembre, à la salle d'animation.

www.skiclub-epagny.com